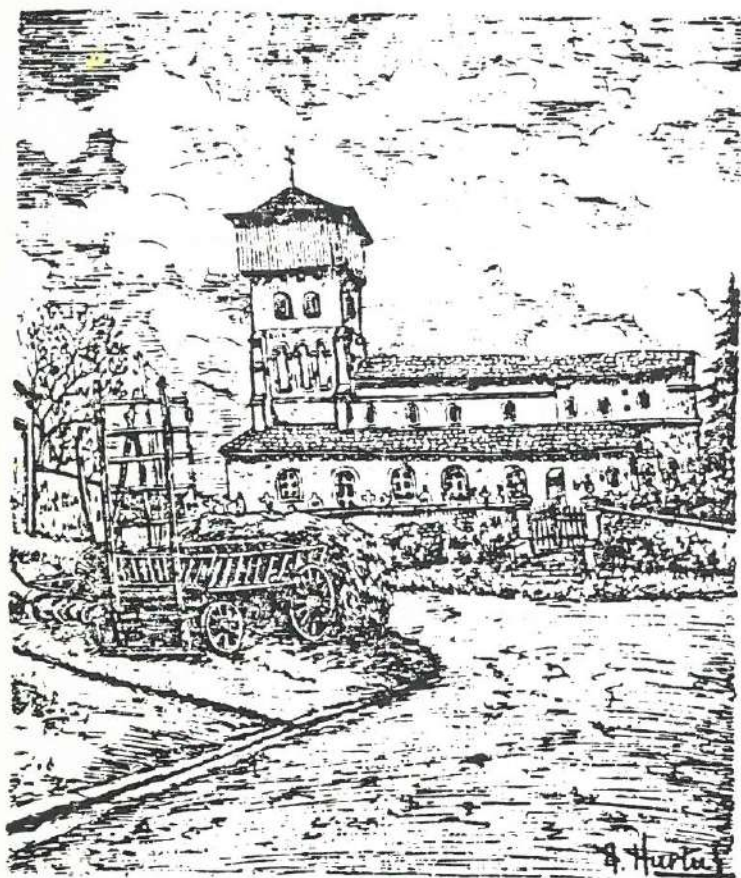


4

*Muséum*

11

Mai 1 983



# Bulletin municipal de Dugny-sur-Meuse

\* \* \* \* \*

\*  
\*  
\* Sommaire \*  
\* o o o o \*  
\* -Le billet de l'équipe de rédaction \*  
\* -Le nouveau conseil municipal \*  
\* -Le contingent d'aide sociale \*  
\* -Le budget primitif 1983 \*  
\* -Gros travaux \*  
\* -C'est à l'étude \*  
\* -De tout un peu \*  
\* -Bureau d'aide sociale \*  
\* -Du côté des associations \*  
\* -Etat civil de 1982 \*  
\* \* \* \* \*

# L'INFORMATION....

Annuel, ce bulletin est le premier du mandat. Il précise les responsabilités de vos élus dans les diverses commissions et vous informe sur les activités du Conseil municipal.

Certes, cette information n'est pas suffisante bien que notre équipe ait tenté de refléter toute l'activité de la commune; elle est incomplète mais il est difficile de tout transmettre et de tout expliquer dans un seul bulletin .

La Commission INFORMATION, consciente du problème, a décidé la parution d'un bulletin "FLASH" à chaque fois que des informations importantes la nécessiteront .

D'autre part, ce même comité a jugé utile d'ouvrir ses pages à tout habitant de la commune qui le souhaiterait en ouvrant une tribune d'expression libre sur des sujets pouvant intéresser la population .

Bulletin modifié, information accrue, ouverture au public, Bulletins "FLASH", toutes ces décisions montrent la volonté de créer une réelle liaison entre les élus et les habitants de la commune .

L'INFORMATION doit tenir une place importante dans la vie municipale, elle vous permettra de suivre de près toutes les grandes décisions prises par vos élus (budget, Travaux, etc...).

Avec vous, pour vous, une meilleure INFORMATION .

La Commission INFORMATION



Des personnes non élues siègent également dans certaines commissions :

- \* Bureau d'Aide Sociale: 4 personnes siègent jusqu'au mois d'août; Mmes LANGE, WALLNER, BOCCALINI O., Mr ANTOINE Henri .
- \* FRANC-PAN / Mr Beck E., président, 1 représentant de Landrecourt; 1 représentant de Lempire; Mr Dardart D.
- \* Commission Communale Des Impôts: Mrs OUDI N Lucien, GERVAISE Marcel, LEGROSDIDIER Maurice, WILLAUME Guy, HENRY Gilbert, FREMONT Jean, GENTILS Pierre, WILLEMIN Bernard, GIANGRANDI Robert, VIGNON Michel WILLAUME Michel .  
Mr le Maire est le président de cette commission.

=====  
= CONTINGENT D'AIDE SOCIALE =  
=====

Sous ce titre se cachent les dépenses d'aide sociale que la commune doit obligatoirement verser, chaque année, au département. (aide médicale, aide médicale hospitalière, aide ménagère aux personnes âgées.....)

En 1982, la somme à inscrire au budget était de 244 794F, en 1983, elle est de 416 150F soit une augmentation de 70%.

Le nombre des bénéficiaires admis à l'aide sociale dans chaque commune aurait-il donc tellement augmenté? Certes, il a augmenté mais lorsqu'on sait que la répartition de ce contingent se fait à raison de:

- .45% au prorata de la valeur de l'ex-centime
- .45% au prorata des attributions de la dotation globale de fonctionnement
- .10% au prorata du nombre des bénéficiaires admis à l'aide sociale dans chaque commune

force est de constater qu'au niveau d'un village, le nombre d'assistés a une incidence mineure sur le chiffre global.

La raison est à chercher au niveau du département. Au fil des années, le Conseil Général de la Meuse a laissé grossir un déficit que les communes doivent régler soit:

- .en une seule fois dès cette année (dans ce cas, une remise de dette à hauteur de la moitié pouvait être obtenue )
- .sur une période de 19 ans dont la première annuité est échue en 1983

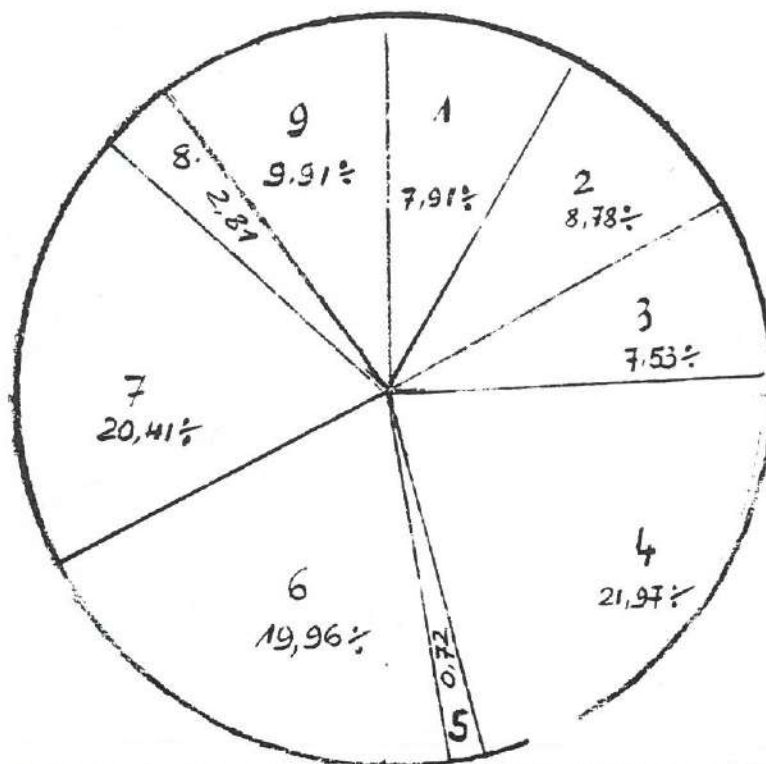
Pour la commune, la dette antérieure se montait à 421952F. En séance du 25-03-1983, le conseil municipal a choisi l'étalement sur une période de 19 ans.

D'autre part, la somme fixée en 1982 s'étant avérée insuffisante, un supplément de 122 024F a été ajouté à l'acompte 1983.

-----  
| Cette dépense obligatoire représente 17,82% du |  
| montant total des dépenses de fonctionnement de |  
notre commune.

# BUDGET 1983 . SECTION FONCTIONNEMENT

## DEPENSES



### 1) FOURNITURES DIVERSES

Carburant - combustible - fournitures scolaires -  
Fournitures de bureau - produits d'entretien ..... 184.800 7,91 %

2) REMBOURSEMENTS DETTES (Intérêts) ..... 204.887 8,78 %

3) PRELEVEMENTS POUR INVESTISSEMENTS ..... 175.774 7,53 %

### 4) FRAIS DE PERSONNEL

Rémunération personnel permanent et temporaires  
y compris charges sociales ..... 513.000 21,97 %

### 5) IMPOTS ET TAXES

Impôts fonciers divers ..... 16.800 0,72 %

### 6) TRAVAUX DIVERS

Entretien - terrains - bâtiments - bois - forêts  
Voieries réseaux - Matériel - achat courant électrique ..... 466.000 19,96 %

### 7) PARTICIPATIONS DIVERSES

Aide sociale (416.150) Sce Incendie  
Cotisations municipales ..... 476.484 20,41 %

### 8) ALLOCATIONS SUBVENTIONS

Subvention service des eaux  
Subvention collectivités locales ..... 65.651 2,81 %

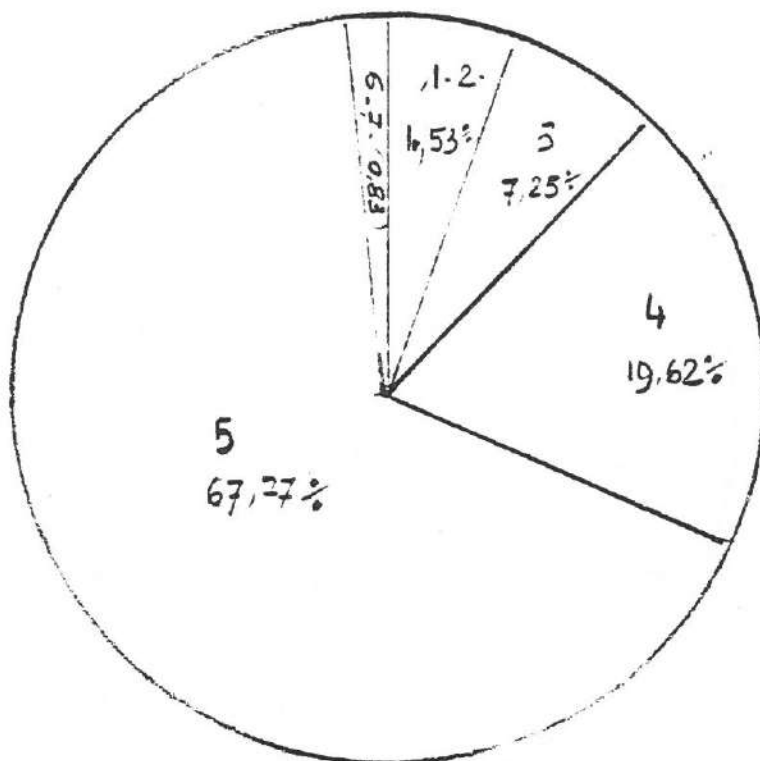
### 9) FRAIS DE GESTION

Transport scolaire - Indemnités au Maire et Adjointes  
Frais P & T - Fêtes - Cérémonies ..... 231.500 9,91 %

2.334.896 100,00 %

# BUDGET 1985. SECTION FONCTIONNEMENT

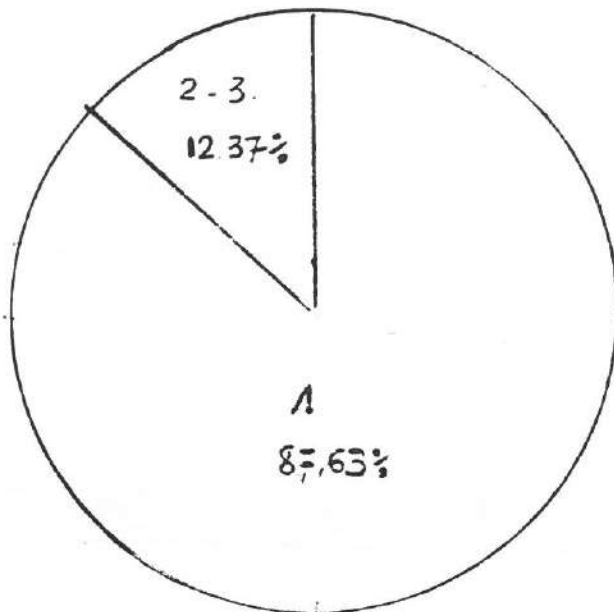
## RECETTES



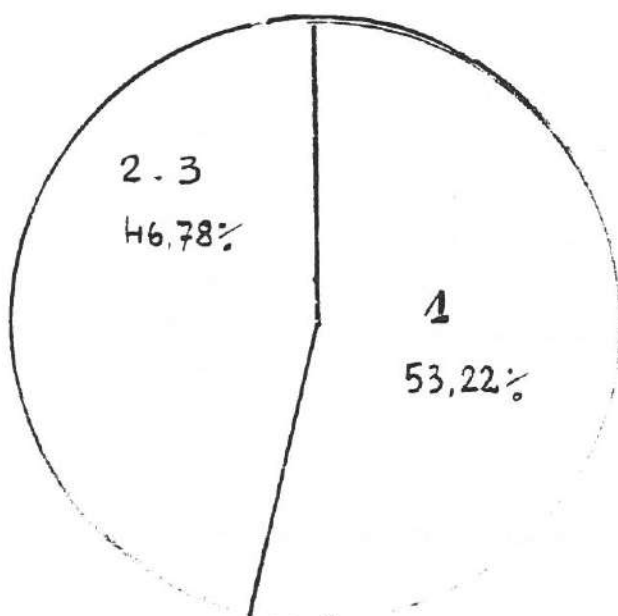
1) PRODUITS DOMANIAUX .....	100.900	4,32 %
2) PRODUITS FINANCIERS .....	4.956	0,21 %
3) RECOUVREMENTS SUBVENTIONS .....	169.200	7,25 %
4) DOTATION DE FONCTIONNEMENT .....	458.155	19,62 %
5) IMPOTS INDIRECTS .....	1.582.317	67,77 %
6) CONTRIBUTIONS DIRECTES .....	13.555	0,58 %
7) PRODUITS ANTERIEURS .....	5.813	0,25 %
	<hr/>	<hr/>
	2.334.895	100,00 %

# BUDGET 1983. INVESTISSEMENTS

## DEPENSES



1) REMBOURSEMENT EMPRUNTS ...	289.427	87,63 %
2) TRAVAUX GENIE CIVIL .....	39.000	11,81 %
3) ACQUISITION DE BIENS .....	1.871	0,56 %
	<hr/>	<hr/>
	330.298	100,00 %



## RECETTES

1) PRELEVEMENT SECTION DE FONCTIONNEMENT .....	175.774	53,22 %
2) FOND DE COMPENSATION DE LA T.V.A. ....	153.000	46,32 %
3) RECETTES DIVERSES .....	1.524	0,46 %
	<hr/>	<hr/>
	330.298	100,00 %

# TAUX DES IMPOTS LOCAUX

	<u>1982</u>	<u>1983</u>	<u>Augmentation</u>
- Taxe d'habitation .....	3,42 %	4,06 %	0,64 %
- Taxe foncière propriétés bâties ...	9,95 %	11,75 %	1,80 %
- Taxe foncière propriétés non bâties .....	13,74 %	16,21 %	2,47 %
- Taxe professionnelle .....	5,58 %	6,58 %	1,00 %

Il est à noter que malgré l'augmentation, les taux sont nettement en-dessous des moyennes nationale et départementale.

## SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS LOCALES

- Section football .....	5.000
- Club de Judo .....	2.000
- Prévention routière .....	500
- A.C.C.A. de DUGNY .....	450
- Bibliothèque Municipale .....	2.000
- Association pêcheurs à la truite .....	200
- Bibliobus .....	450
- Anciens Combattants de DUGNY .....	700
- Anciens Combattants d'A.F.N. ....	300
- Coopérative Scolaire .....	3.700
- Bureau d'Aide Sociale .....	15.000
	<hr/>
	30.300

Les subventions 1982 s'étaient élevées à 26.000 F.



=====

= GROS TRAVAUX =

=====

Mur de soutènement de l'ancienne église

Après avoir appris que Monsieur le Directeur des Affaires Culturelles avait proposé à Monsieur le Préfet l'inscription de l'opération de la fin de réfection de ce mur au programme Equipement de l'année 1983, le Conseil Municipal a donné son accord pour la suite des travaux qui se monteront à 550 000F.

La commune sera maître d'oeuvre. Elle s'est engagée à confier la maîtrise de l'oeuvre des travaux à Monsieur Rocard, architecte en chef des Monuments Historiques. Elle a demandé l'attribution d'une subvention de l'état de 200 000F.

Le financement de ces travaux se fera comme suit:

- subvention de l'état.....200 000F
- subvention du département.....125 000F
- participation de la commune.....125 000F couverts par emprunt à souscrire

Le reliquat de la dépense sera couvert par la récupération de la T.V.A.

Voirie communale

Le Conseil Municipal a décidé la construction d'un chemin d'accès à l'antenne de télédistribution et au château d'eau voisin. Cette voie doit servir à poursuivre le Chemin des Vignes. Les travaux se monteront à 39 019F et seront financés ainsi:

- subvention du département: 4 450F
- autofinancement.....: 34 569F

Il a également été décidé de refaire un gravillonnage des rues L.Piquet, R.Parmentier, de la ruelle qui va du presbytère jusqu'au CD 34.

=====

= C'EST A L'ETUDE =

=====

-clôture grillagée du château d'eau et de l'antenne de télédistribution du lotissement de La Redoute.

-construction de logements H.L.M.

Mr le Maire a pris contact avec Mr le Directeur de l'office des H.L.M. de Verdun afin de lui soumettre notre désir de construire des logements H.L.M. Ce dernier a enregistré avec intérêt notre demande et doit préparer une étude à soumettre à l'avis du C.M.

-Le Franc-Ban et ses inondations

Le 16-05-83, les membres de la commission des travaux accompagnés de Mr l'Ingénieur du service hydraulique de la DDA de Bar-le-Duc ont suivi le ruisseau sur toute sa longueur afin de relever les "points noirs" dans sa traversée du village. A la suite de cette inspection, Mr l'Ingénieur dressera, par écrit, la liste des endroits critiques qui sera soumise au jugement du C.M. Ensuite, le C.M. pourra demander une étude détaillée qui permettra d'apporter des solutions aux problèmes que les riverains du Franc-Ban ont connus récemment.

=====

DE TOUT UN PEU

=====

### Garderie municipale

Elle accueillera les enfants de 4 à 12 ans du lundi 1er août au vendredi 26 août. Elle fonctionnera tous les jours, sauf le samedi, de 14h à 17h30. Des sorties ou activités exceptionnelles pourront être organisées en dehors de ces horaires. Le prix a été fixé à 35F par enfant et par quinzaine.

Le choix des moniteurs fait, chaque année, des mécontents car nous employons des jeunes qui ne sont pas de Dugny. Sachez que nous avons des obligations: la moitié du personnel doit avoir suivi une formation de moniteurs de colonies de vacances. Nous en profitons pour rappeler que nous accordons une bourse aux personnes qui accepteraient de suivre un stage et de travailler ensuite à la garderie.

### Affouages

Ceux-ci se feront sur les cimes d'arbres de la parcelle n°5, forêt des Cinq Frères. Les inscriptions sur le rôle se feront en mairie du 1er au 30 juin. Le prix du stère est fixé à 25F.

Cette année encore, les inscriptions se feront individuellement. Nous comptons sur le bon sens de chacun pour éviter un cumul préjudiciable à l'ensemble des habitants concernés. Rappelons que le Code Forestier autorise tout habitant d'une commune entretenant un feu à obtenir un affouage.

La vidange sera possible par temps sec après le passage des membres de la Commission qui procéderont au dénombrement des stères obtenus par chaque affouagiste. Pour la bonne régularité de l'opération, les membres de la Commission mesureront les stères en présence des affouagistes. Pour faciliter les mesures, il vous est recommandé de façonner les bois en un mètre.

### Bibliothèque municipale

Elle est ouverte tous les mercredis de 16h30 à 18h30, dans la salle des délibérations de la mairie. Elle contient de nombreux ouvrages provenant du Centre Social, de la bibliothèque municipale et du Bibliobus.

Depuis son ouverture, le 1er juin 1982, il a été enregistré la sortie de 272 livres pour adultes et 135 pour enfants. Grâce à une subvention exceptionnelle de la municipalité (2000,00F), la bibliothèque s'est enrichie de nouveaux albums pour enfants. Ces albums ne sont pas emportés pour le moment, ils peuvent être lus sur place par les enfants ce qui permet de passer une heure agréable dans le calme et de pouvoir échanger ses impressions avec des camarades.

Le Centre de Prêts Départemental (Bibliobus) s'efforce d'assurer le renouvellement des livres et la présentation des nouveautés suivant la demande des lecteurs. N'hésitez pas à manifester vos désirs.

Nous espérons que le petit groupe d'habituels verra grossir ses rangs au cours de l'année 1983.

### Location de la salle des fêtes

- pour un mariage:.....350,00F
- pour une société locale:.....450,00F (gratuité une fois par an)
- pour une organisation extérieure:..900,00F
- location de la buvette seule:.....100,00F

### Secrétariat de mairie

Il est ouvert tous les jours de la semaine, sauf le samedi, de 14h à 18h.

## =====

## = BUREAU D'AIDE SOCIALE =

## =====

### Subventions versées en 1983

- \*- Amicale des Anciens de Dugny.....1000F
- Aide à domicile en milieu rural.....1600F
- Croix rouge..... 300F
- As. des parents d'enfants inadaptés..... 650F
- As. des donneurs de sang..... 200F
- As. des parents d'enfants déficients auditifs. 150F
- Enveloppes de Noël aux personnes âgées de 70 ans et plus.....5520F

\* La subvention versée à l'Amicale des Anciens appelle des explications. Alors qu'elle était de 5000F en 1982, elle n'est plus que de 1000F en 1983. Le bureau a, en effet, décidé cette diminution pour qu'en contre partie soit inscrit dans le budget du B.A.S. le montant total du repas annuel des Anciens de la commune.

### Aide ménagère aux personnes âgées

Ce service est toujours en **expansion**: 1700 heures ont été effectuées en 1982. Une nouvelle aide-ménagère a été embauchée: il s'agit de Mme Elisabeth Collignon.

### Aide familiale

Une maman en maternité, malade ou accidentée, une maman simplement fatiguée et toute la famille risque d'être désemparée. Mamans, vous pouvez obtenir l'intervention d'une aide familiale rurale. Adressez-vous au B.A.S. où l'on vous aidera à constituer votre dossier. La participation financière laissée à votre charge sera calculée en fonction de vos ressources d'après les barèmes officiels en vigueur.

=-----=  
= DU CÔTE DES ASSOCIATIONS =  
=-----=

Corps local des sapeurs pompiers

\*Bilan des interventions en 1982:

- incendie:chez Mr Jacquot Bernard le dimanche 3.01.82
- feu de cheminée:chez Mr Lécaillon Maurice le samedi 6.02.82  
chez Mr Tanaré Christian le samedi 13.02.82  
chez Mr Clouzot Roland le dimanche 14.02.82  
chez Mr Pierron François le vendredi 19.02.82  
chez Mr Antoine Pierre le mercredi 3.03.82  
chez Mr Péridon Jean-Marie le mardi 11.05.82
- feu de broussailles:côté chemin de fer, cités Ste Barbe le  
vendredi 26.03.82
- montée des eaux:trois sorties des sapeurs pour surveillance,  
ouvertures de vannes, creusement de tranchées,  
vidange d'un sous-sol chez Mme Thiébaux M.
- destruction de nids de guêpes:chez Mrs Piquet Hubert, Lecierge  
Georges, Lécaillon Alain et au stade Ste Barbe
- divers:pose de rubans de sécurité -intervention pour régler  
la circulation et nettoyer la chaussée lors d'une  
collision entre deux voitures, rue de St Mihiel-travaux  
au pont près de chez Mr Arnaud avec les employés de  
la commune -nettoyage des conduites et des regards au  
lotissement de La Redoute, au passage des vignes et à  
la ruelle du puits -huit manoeuvres mensuelles

\*Remise de médailles:

Le 19.12.82, Mr Henry René, maire de la commune a procédé, dans  
la salle des délibérations, à une remise de médailles  
Sergent Guiliani Jacques:médaille d'or(35 ans)  
Sapeur mécano Tinti Bruno:médaille d'or(35 ans)  
Caporal Chaplet Yves:médaille d'argent(20 ans)

\*Départ en retraite:Trois sapeurs ont pris leur retraite le 31  
décembre 1982:les sergents Guiliani Jacques,  
Lemoine Roger et le sapeur Tinti Bruno.

\*Banquet et assemblée générale:le 19.12.82, à 13h, banquet de la  
Ste Barbe dans la salle de la bu-  
vette

\*Voyage:Voyage à Paris le 27.06.82

Départ à 5h15, petit déjeuner à Courgivaux, visite d'Orly,  
déjeuner à la brasserie du musée à Versailles, visite du  
château et spectacle des grandes eaux, traversée de Paris,  
dîner à 20h30 à Courgivaux(assiette anglaise), retour à  
Dugny à 0h30

Football-club de Dugny

Le football-club compte sept équipes de rencontre et quinze diri-  
geants.

Le club a parcouru 4833km pour ses rencontres.

Un tournoi de sixte aura lieu le 19 juin 1983.

L'assemblée générale se déroulera au mois de juin.

Le club organise deux bals dans l'année.

Les fours à chaux ont installé des douches que les joueurs ont  
carrelées. Le club a aussi posé l'éclairage par ses propres moyens.

Tous les ans, le football-club sort un calendrier pour améliorer  
ses finances, calendrier sur lequel a été ajoutée la publicité pour  
les commerçants et artisans du village. Le club a également accepté  
des panneaux publicitaires dans le stade.

Le club compte une centaine de licenciés et pense faire encore de  
bons résultats cette année.

## Judo-club de Dugny

### \*Bilan de l'année 1981-1982

- Le club a remporté la coupe de la commune au gala du 16.05.82 et une autre coupe à St Mihiel.
- Nos sportifs ont remporté 59 médailles: 22 médailles d'or  
16 médailles d'argent  
21 médailles de bronze
- Lors de l'assemblée générale, cinq coupes ont été attribuées aux plus méritants: Frank Hémart - Katia Fries - Nadine Beck  
Sylvie Chevalliot - Nadine Antoine
- L'A.S.D. a obtenu de bons résultats aux championnats de Meuse à Vigneulles. Les premiers se sont déplacés aux championnats de Lorraine à Lunéville et Mirecourt.

### \*Les activités exceptionnelles du club pour 1982-1983

- Le club qui compte actuellement 107 licenciés (soit une progression sensible de 11%) organisera un gala de judo le 15 mai. A la fin de celui-ci seront remises la coupe de la commune ainsi que deux autres coupes. Six clubs participeront à cette rencontre.
- Comme l'an dernier, un voyage sera organisé le 25 mai à Ermenonville.
- L'assemblée générale aura lieu le 25 juin à 17h. Le lendemain, un goûter de clôture sera offert aux enfants.
- Le judo-club organisera le bal de la fête patronale, bal qui se fera en soirée et sur invitation.

## Coopérative scolaire de l'école primaire

### \*Compte-rendu du voyage scolaire

"Cette année, notre traditionnelle sortie de fin d'année nous a conduits en région parisienne. Partis dès l'aube, et après un trajet coupé d'une petite halte pour déjeuner, nous sommes arrivés au Bourget pour visiter le Musée de l'Air. Là-bas, nous avons été pris en charge par un guide très sympathique qui nous a présenté les principaux modèles d'avions exposés, anciens pour la plupart. Il nous a expliqué leur histoire, leur fonctionnement et il a répondu aimablement à toutes les questions que nous lui avons posées. La pluie abondante qui tombait sur Paris vers midi nous a obligés à prendre notre repas sur place, sous un hangar servant d'abri. Et le soleil qui est revenu très vite nous a permis d'aller voir de près la Tour Eiffel. La dernière étape nous a conduits sur la Seine où, pendant plus d'une heure, nous avons effectué un voyage en bateau, qui nous a fait découvrir les principaux monuments de Paris ainsi que les magnifiques ponts qui enjambent le fleuve. Puis, après une petite promenade en car sur les quais de la Seine, nous avons pris le chemin du retour. A neuf heures, nous étions à la maison, fatigués mais contents de notre journée."

(Les élèves du cours moyen 2e année)

### \* Piscine (année scolaire 1981-1982)

Les élèves des CM2 - CM1 - CE2 l'ont fréquentée régulièrement, une fois par semaine.

Les résultats obtenus sont très encourageants:

- brevets de 50m : 9
- brevets de 25m : 17
- tests du canard: 48
- tests du têtard: 5

## Amicale des Anciens

### \*Voyage du 11 juillet 1982

Il s'est effectué sur la route des crêtes.

Le départ était fixé à 6h30 à Dugny. 45 personnes y participaient.

L'itinéraire choisi était le suivant: Dugny-Nancy-Epinal-Remiremont-Cornimont-Ventron-col d'Orderen-cascade Saint Nicolas-lac de Wildenstein-Le Marstein-Route des Crêtes-col de la Schlucht-col du Bonhomme-Saint Dié-Lunéville-Verdun-Dugny.

Comme chaque fois, ce voyage s'est déroulé dans la bonne humeur.

### \*Assemblée générale

Elle s'est tenue le 17 octobre 1982. Elle a été suivie du banquet traditionnel qui s'est déroulé à la cantine des fours à chaux.

## Anciens combattants de Dugny

La section des Anciens Combattants groupe actuellement 29 membres: ceux des guerres 1914/1918 - 1939/1945 - Indochine - Algérie et ceux de la Résistance.

La section arrive à subsister grâce aux cotisations de ses membres et à la subvention de la Municipalité. Ces ressources permettent de prendre en charge une partie du banquet amical et traditionnel du 11 novembre.

Le 11 novembre 1982, de nombreuses médailles ont été remises aux Anciens Combattants de la section, à savoir:

croix du combattant 1914/1918: Mr Arnaud Joseph

croix du combattant 1939/1945: Mrs Bazart Jean-Boulangée Pierre  
Brier Jean - Burba Sylvain - Courtier René -  
Colson Maurice-Guillaume Gaston-Humblét Jean-  
Humblét Raymond-Médart Théodore-Oudin Charles-  
Petitjean Georges-Péridont Félix-Péridon Hubert-  
Roos André-Vagneur Jules

croix du combattant Indochine: Mrs Mazoyer Jean-Peiffer Denis

croix du combattant Algérie: Mrs Antoine Georges-Chaplet Yves-  
Humblét Maurice-Légrand Jacques Ser-  
-ge

médaille de Verdun: Mrs Arnaud Joseph-Guillaume Gaston

L'achat de toutes ces médailles a été pris en charge par la Municipalité et tous les récipiendaires l'en remercient.

## A.C.C.A de Dugny

La société compte actuellement 40 membres dont deux nouveaux: Mrs Lécaillon Maurice et Lécaillon Bernard.

Un piégeage intensif a été effectué sur le territoire ainsi qu'un lâcher de 100 faisans et de 80 perdreaux.

En 1983, nous pensons mettre en oeuvre un club de Ball-Trap qui pourrait s'ouvrir à toute personne désirent s'adonner à ce sport. Quelques difficultés restent à résoudre.

Nous remercions les cultivateurs qui ont répondu à l'enquête sur les produits désherbants et autres, enquête menée par l'un de nos membres.

Nous remercions la commune pour la subvention qu'elle nous accorde. Nous terminerons ce compte-rendu des activités de notre société en mentionnant que nous regrettons le défrichage intensif qui s'opère sur la commune.

-----  
 = ETAT CIVIL DE 1982 =  
 -----

Naissances	Mariages	Décès
Arnaud Josselin !	Bagot D. - Ravelli M.	Harbulot André
Boucher Coralie !	Boccalini P. - Martinati O.	Jacques Emilienne
Delorme Maud !	Giard N. - Humbert J.	Marty Roger
Huvet Guillaume !	Guiliani J. - Martinati P.	Mayon Claude
Jacquot Etienne !	Haff H. - Tinti A.	Parmentier Charles
Lagarde Mathieu !	Legrandjacques S. - Cha-	Garboli Michelle
Lefort Appoline !	boud B.	Piquet Alex
Pettazoni Kevin !	Peiffer C. - Pierron M.A.	Pierron Aimé
Willaume Adeline !	Blandin G. - Petitgand N.	Renaux Eugène
	Beaucourt G. - Maulpoix A.	Rivière Jean-Michel
	Humblet J.P. - Antoine J.	Schumann Pierre
	Boccalini A. - Joseph M.	Wallarin Ginette
	Willaume P. - Perz A.	
	Lefèvre E. - Gosset G.	
	Minuto S. - Payeur F.	
	Gurdak O. - Gérard B.	



**P** ARTICIPEZ A LA VIE DE VOTRE COMMUNE .....  
.....EN ASSISTANT AUX REUNIONS DE CONSEIL MUNICIPAL .

**C** es réunions sont publiques; elles sont annoncées par un affichage public (panneau devant la mairie), et par le journal local .

**D** fin d'être informé sur les décisions et les choix qui engagent les intérêts et l'avenir de votre commune, nous vous appelons à venir suivre le travail de vos élus .

